

**STERN INVEST**

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 10000 €

Zone Industrielle les Milles 220 Rue Gustave Eiffel 13290 AIX-EN-PROVENCE

RCS AIX-EN-PROVENCE 823534912

(la « **Société** »)

---

**PROCÈS-VERBAL DES  
DÉCISIONS DE  
L'ASSOCIÉ UNIQUE**

---

**Le 05/06/2025**

La société HOLDING UNITED SOURCE TECHNOLOGIES, SAS au capital social de 3234000 euros, immatriculée sous le numéro 433459880 RCS aix en provence, dûment représentée par SHANNON COHEN,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

---

# Décisions

---

## Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique de la cessation des fonctions de Président de avi haddad, pour cause de démission en date du 06/06/2025.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

## Décision 2

L'Associé Unique décide de nommer la société alfa alliance invest technology, SA au capital social de 2500 euros, immatriculée au RCS de jerusalem sous le numéro 516 082 880, ayant son siège social au 14 rehov nili 46130 herztylia, dûment représentée par avi haddad, en qualité de Président à compter du 06/06/2025.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

## Décision 3

L'Associé Unique décide de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

## Décision 4

L'Associé Unique décide de céder 10000 actions pour un montant de 4270000 euros à la société alfa alliance invest technology, SA au capital social de 2500 euros, immatriculée au RCS de JERUSALEM sous le numéro 516082880, ayant son siège social au 33, 4664331 HERZILYA, Israël, dûment représentée par avi haddad.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

## Décision 5 : Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

---

\*\* HOLDING UNITED SOURCE TECHNOLOGIES, Associée Unique, dûment représentée par SHANNON COHEN\*\*

**avi haddad, ancien Président**

**la société alfa alliance invest technology, nouvelle Présidente, représentée par avi haddad**

**la société HOLDING UNITED SOURCE TECHNOLOGIES, Cédant de titres de la Société, représentée par SHANNON COHEN**